

chitineuse externe, de forme ovulaire, et portent un crochet vigoureux dont l'extrémité recourbée vient buter contre une protubérance chitineuse de l'article basilaire : disposition favorable à la fixation de l'animal.

---

SUR LES ANNÉLIDES POLYCHÈTES DE LA MER ROUGE  
(SABELLIDES),

PAR M. CH. GRAVIER.

---

FAMILLE DES **SERPULIENS BURM.** (Grube char. amend.)

TRIBU DES **SABELLIDES.**

GENRE **Sabella L.** (Sars et Malmgren rev.)

**SABELLA FUSCA** Grube.

Ed. Grube, Beschreibungen neuer oder wenig bekannter von Herrn Ehrenberg gesammelter Anneliden des rothen Meeres, *Monatsb. der Königl. preuss. Akad. der Wissenschaften*, Jahrg. 1869, Berlin 1870, p. 516.

W.-C. Mac Intosh, Challenger Reports, *Annelida Polychæta*, 1885, p. 491, pl. LII, fig. 3, pl. XXX<sub>A</sub>, fig. 4-6.

Cette espèce recueillie en premier lieu dans la mer Rouge, par Ehrenberg, a été décrite sommairement, sans être figurée, par Grube. Mac Intosh a rapporté avec quelque doute à cette espèce un Sabellien dragué à Port-Jackson par le *Challenger*. Les figures données par cet auteur pour les soies concordent avec mes propres observations; toutefois, Mac Intosh ne parle pas des soies en pioche des tores thoraciques ni du mode spécial de terminaison de certaines branchies. Le savant naturaliste écossais dit que le Sabellien qu'il a eu à examiner ressemble beaucoup à celui du British Museum appelé *Sabella fusca* Ehrenberg Grube et provenant de Ceylan. J'en ai récolté trois exemplaires avec leurs tubes, au récif du Marabout, à Djibouti. L'aire géographique de ce Sabellien serait, comme on le voit, assez étendue.

**Sabella Lamyi** nov. sp.<sup>(1)</sup>.

Collerette légèrement échancrée sur la face ventrale, largement ouverte sur la face dorsale. En avant de la collerette, un épais bourrelet qui se continue en se rétrécissant jusqu'à la face ventrale.

Branchies s'insérant en dedans de ce bourrelet, suivant deux arcs nettement séparés à l'origine; lames basilaires peu élevées. De chaque

(1) Dédié à M. Édouard Lamy, auteur de savants travaux de conchyliologie.

côté, 11 branchies relativement très longues, qui présentent, à divers niveaux, des taches brun rouge qui s'étendent sur les barbules; celles-ci disparaissent à une assez faible distance du sommet. Les parties terminales des branchies sont, les unes incolores, les autres fortement pigmentées.

Au premier sétigère thoracique, un faisceau dorsal peu développé situé sous la partie terminale de la collerette; à chacun des autres segments du thorax (8 segments à droite, 7 à gauche), un faisceau dorsal et un tore ventral.

Au faisceau dorsal, un seul type de soies offrant quelques variations : soies droites ou plus ou moins coudées au sommet, avec un limbe de largeur non uniforme, strié ou non. Au tore ventral, deux espèces de soies : 1° des crochets aviculaires à bec long et pointu, à manubrium court; 2° des soies en pioche, à manche un peu courbé, à limbe étiré en pointe fine.

Le sillon copragogue divise en deux parties égales les écussons ventraux de la région abdominale, passe sur la face dorsale en traversant obliquement le premier segment abdominal. Dans la région abdominale, les parapodes forment une saillie très accentuée de chaque côté. Dans les faisceaux dorsaux, soies assez trapues, terminées en une pointe bordée de chaque côté par une forte striation oblique; en outre, soies beaucoup plus grêles, légèrement coudées, avec des stries bien marquées sur le côté convexe. Dans les tores ventraux, crochets aviculaires de même forme que ceux du thorax, mais de taille plus réduite.

Plusieurs exemplaires de cette espèce ont été trouvés aux récifs du Marabout et Pascal, au récif Bonheure et au grand récif des îles Musha. L'individu de cette dernière provenance étudié comme type a les dimensions suivantes : longueur du corps (sans les branchies), 24 millimètres; longueur des branchies, 12 millimètres; maximum de largeur, 2 millim. 1. Il y a environ 90 segments abdominaux. Coloration de l'animal vivant : teinte générale rosée; sur les branchies, taches d'un beau rouge brun.

Se rapproche de la *Sabella Zebuensis* Mac Intosh <sup>(1)</sup>.

#### GENRE *Hypsicomus* Grube.

##### *Hypsicomus Marenzelleri* nov. sp. <sup>(2)</sup>.

Collerette fortement pigmentée, avec une légère échancrure ventrale et une dorsale un peu plus large. Lames basilaires branchiales ayant à peu près la même longueur que les quatre premiers segments thoraciques, portant chacune quatorze branchies plus longues sur la face dorsale que sur

<sup>(1)</sup> W.-C. MAC INTOSH, Challenger Reports, *Annelida Polychæta*, 1885, p. 487, pl. LII, fig. 2, pl. XXIX<sub>1</sub>, fig. 20-22.

<sup>(2)</sup> Dédié au professeur E. von Marenzeller, à qui on doit d'importantes recherches sur les Annélides polychètes.

la face opposée. La partie terminale des axes branchiaux élargie en spatule, avec une pigmentation intense chez les individus de grande taille, faible ou nulle chez les jeunes sujets.

A mi-hauteur des branchies, sur chaque axe, plage formée par vingt ou trente yeux juxtaposés, qui se présentent comme de petites outres orientées obliquement par rapport à la surface. Barbules longues et grêles, se terminant brusquement, sans diminuer sensiblement de longueur, à quelque distance de l'extrémité libre. Palpes en forme de languettes étroites creusées en gouttière, fortement pigmentées et dont la pointe ne dépasse pas le bord supérieur de la membrane palmaire.

Premier segment thoracique intimement soudé à la collerette, avec les deux rangées longitudinales de soies caractéristiques du genre; ces soies, élargies au sommet, avec une pointe recourbée vers l'extérieur et inclinée sur la partie profonde. Aux sept autres segments thoraciques, de chaque côté, un faisceau dorsal et un tore ventral. Au faisceau dorsal, deux sortes de soies : 1° soies portant à leur extrémité une sorte de limbe plus ou moins recourbé, incliné sur la partie profonde de la soie et terminé en pointe fine; 2° soies moins saillantes que les précédentes, plus larges, avec une sorte de cuilleron à l'extrémité de la soie un peu échancrée au sommet. Aux tores uncinigères, deux sortes de soies également disposées en rangées parallèles : 1° soies en pioche; 2° crochets aviculaires à manubrium court, à vertex portant une série de denticules.

L'interversion se fait en arrière du 8° segment thoracique. Tores abdominaux moins développés, moins saillants que ceux du thorax; une seule rangée de crochets aviculaires semblables à ceux du thorax. Aux faisceaux ventraux, deux sortes de soies : 1° des soies aciculaires très saillantes, très fines en S très allongées; 2° des soies beaucoup plus courtes, avec une sorte de disque terminal étiré en pointe fine.

J'ai recueilli un grand nombre d'exemplaires de cette espèce dans les divers récifs du golfe de Tadjourah, du Marabout, de la Mission, Pascal, Bonhoure, Ormières, de Pingouin, du Météore, des îles Musha. Ces *Hypsicomus*, comme beaucoup de leurs congénères, creusent de longues galeries dans la masse en apparence si compacte des Porites; leur tube, de couleur brune plus ou moins foncée, est transparent et de consistance parcheminée. La teinte générale du corps est jaune, un peu rosée. La collerette est fortement pigmentée en brun violet sur toute la surface ventrale; il en est de même à la base des branchies. Sur les branchies, bandes violet foncé et blanches alternant régulièrement. Sur la face ventrale, deux bandes violet sombre couvrent la partie médiane des écussons.

Se rapproche de l'*Hypsicomus stichophthalmos* Grube<sup>(1)</sup>, de l'*Hypsicomus*

(1) ED. GRUBE, Beschreibung neuer oder wenig bekannter Anneliden, *Archiv für Naturgeschichte*, Jahrg. 29. 1863, t. I, p. 62, Taf. 6, fig. 3.

*circospiciens* Ehlers<sup>(1)</sup> et aussi de l'*Hypsicomus lyra* Percy Moore et Bush<sup>(2)</sup>.

**Hypsicomus pigmentatus** nov. sp.

Premier segment intimement soudé à la collerette, qui est faiblement échancrée sur la face ventrale et un peu plus sur la face dorsale; en outre, une légère échancrure latérale de chaque côté de cette dernière. Lames basilaires branchiales épaisses portant chacune dix branchies réunies par une palmure sur la moitié environ de leur hauteur. Au niveau où cesse la membrane palmaire, de chaque côté, on voit sur les axes branchiaux une tache oculaire, pigmentée en ocre brun, avec des organes visuels présentant une disposition rayonnante; au-dessus du groupe compact formé par ces derniers, il existe une traînée de bâtonnets isolés ou groupés par deux. Ces bâtonnets, par transparence, se montrent comme constitués par une partie externe réfringente, en massue, enchâssée dans une sorte de cupule fortement pigmentée. Il existe à divers niveaux des plages oculaires semblables, de forme et d'étendues variées.

Au 1<sup>er</sup> segment thoracique, de chaque côté, une rangée de soies disposées suivant une S très allongée; ces soies, peu saillantes, ont une extrémité limbée fortement recourbée et terminée en pointe fine.

Aux autres segments thoraciques, soies dorsales de deux sortes, les unes à extrémité coudée et étirée; les autres, à extrémité élargie et limbée, et tores ventraux avec crochets aviculaires à vertex peu saillant et soies en pioche.

L'interversion des soies se fait au 9<sup>e</sup> sétigère; les tores ont une seule rangée de crochets aviculaires; aux faisceaux ventraux, deux sortes de soies, les unes à extrémité élargie et limbée, de même type que celles du thorax; les autres, avec une sorte de limbe ou de bourrelet en couronne, surmonté par une longue pointe très acérée. Dans la dernière partie de l'abdomen, il se substitue en partie aux précédentes, de longues soies excessivement fines, un peu recourbées à l'extrémité, avec une fine serrature sur le bord convexe.

Plusieurs exemplaires de cette espèce ont été trouvés dans des Porites provenant des récifs Pascal, du Marabout, Bonhoure et Ormières. Ces Sabelliens sont également perforants; leurs galeries s'enfoncent profondément à l'intérieur des Porites. Leur tube est mince, formé exclusivement

(1) E. EHLERS, Florida. Anneliden, *Memoirs of the Museum of comparative Zoology at Harvard College*, vol. XV, 1887, p. 271, Taf. 55, fig. 5-13; Taf. 69, fig. 1-3.

(2) J. Percy Moore and K. J. Bush, Sabellidæ and Serpulidæ from Japan, with Descriptions of new Species of Spirorbis, *Proceed. of the Acad. of natur. Sc. of Philadelphia*, 1904, p. 161, pl. XI, fig. 7-13; pl. XII, fig. 42.

de mucine, coloré en jaune ou en brun assez foncé, après le séjour prolongé dans l'alcool. Il se moule parfois sur le corps et y adhère assez fortement.

Tout le thorax est coloré en brun rouge vineux, presque uniformément; les seules réserves correspondent aux parapodes. Sur la face ventrale de l'abdomen, il existe une assez large bande pigmentée, coupée en deux par le sillon copragogue. Sur les branchies, à mi-hauteur, sur la membrane palmaire, se montre une bande brun violet foncé interrompue seulement sur les saillies formées par les axes branchiaux.

Au-dessous, il existe des taches de même teinte, mais de taille, de forme et de distribution très irrégulières. Cette espèce, par sa collerette légèrement échancrée sur la face ventrale, rappelle l'*Hypsicomus fuscoteniata* Grube<sup>(1)</sup>. Mais, d'après E. von Marenzeller<sup>(2)</sup>, celle-ci ne serait qu'une variété de l'*Hypsicomus phaeotenia* Schmarda, qui se sépare nettement de l'espèce ci-dessus décrite.

*HYPsicOMUS* (Sabella) *PHAEOTENIA* Schmarda.

L. K. Schmarda, *Neue wirbellose Thiere*, I Hälfte, Leipzig, p. 35, Taf. 22, fig. 88.

E. von Marenzeller, *Sudjapanische Anneliden*, *Denksch. der mathem. Classe der K. Akad. der Wissensch.*, 1884, XLIX<sup>e</sup> Bd, p. 212.

Cette espèce, trouvée à Ceylan, a été décrite très sommairement par Schmarda; elle a été étudiée ensuite par E. von Marenzeller, qui a eu entre les mains un fragment de 5 millimètres de longueur (sans les branchies) avec vingt-huit segments, provenant de l'île Liu-Kiu (Japon). J'en ai moi-même recueilli de nombreux exemplaires aux récifs Bonheure, Ormières, Pascal et du Marabout (baie du Djibouti).

#### GENRE *Potamilla* Malmgren.

*Potamilla Ehlersi* nov. sp.

Collerette avec deux lobes dorsaux terminés en pointe arrondie, très saillants, séparés par une incision médiane étroite dans laquelle vient se terminer le sillon copragogue. Deux lobes ventraux très développés, rabattus en arrière, beaucoup plus largement séparés que les dorsaux. En dedans de la collerette, bourrelet pigmenté à l'intérieur duquel se fixe, de chaque côté, la lame basilaire des branchies. Lèvre inférieure ou ventrale constituée par deux coussinets tangents, suivant le plan de symé-

(1) ED. GRUBE, *Descriptions Annulorum novorum mare ceylonicum habitantium*, *Proc. of the Zool. Soc. of London*, 1874, p. 328.

(2) E. VON MARENZELLER, *Sudjapanische Anneliden*, *Denksch. der mathem. naturw. Classe der K. Akad. der Wissensch.*, 1884, XLIX<sup>e</sup> Bd, 212.

trie, et continués de chaque côté par une membrane qui vient se souder à la lame basilaire branchiale correspondante. Lèvre supérieure très développée, portant de chaque côté le palpe dorsal, qui a ici une physionomie spéciale avec l'échancrure profonde qui divise son extrémité libre en deux lobes inégalement saillants.

Branchies au nombre de 8 de chaque côté et réunies à leur base par une membrane palmaire mince et peu élevée. Des bandes transversales alternativement incolores et brun chocolat s'étendent sur l'axe et sur les barbules. Les axes portent des yeux composés, volumineux, saillants, en nombre variable. La première branchie dorsale en est dépourvue; la 2° et la 3° en ont généralement 4 dans la région moyenne; la 4°, 3; la 5° et les suivantes, 1 seulement. Cette répartition est sujette à quelques variations. Ces yeux à surface bombée, de couleur brun foncé ou noire, sont formés d'un grand nombre de bâtonnets rayonnants pourvus chacun d'une petite cornée.

Le nombre des segments thoraciques est variable; il oscille entre 8 et 25. Le premier segment n'a qu'un faisceau dorsal de soies. Les autres segments ont en outre un tore ventral de chaque côté. Dans les faisceaux dorsaux, il existe deux sortes de soies: 1° des soies en spatule, les plus nombreuses; 2° des soies limbées droites ou légèrement coudées. Les tores ventraux ont également deux sortes de soies: 1° des crochets aviculaires à vertex couronné d'une sorte de casque et à long manubrium; 2° des soies en pioche.

Aux segments abdominaux, le faisceau ventral contient des soies coudées avec un limbe plus ou moins développé, auxquelles s'ajoutent une ou deux soies aciculaires très fines. Les tores ventraux n'ont qu'une seule rangée de crochets aviculaires à manubrium plus court que ceux du thorax.

Huit exemplaires de cette espèce ont été trouvés dans les récifs du Marabout, Pascal, Bonheure et Ormières et des îles Musha, à l'intérieur de la masse des Porites, où elle creuse ses galeries. Le tube, mince, parcheminé, est appliqué assez étroitement sur l'animal, dont il est difficile de le séparer intact. Le plus grand exemplaire, d'ailleurs incomplet, mesure en tout 13 millimètres de longueur, dont 10 millim. 1/2 pour le corps et 2 millim. 1/2 pour les branchies. Le maximum de largeur, réalisé vers le 20° segment, est de 1 millim. 2. La pigmentation brun chocolat s'étend, en s'affaiblissant graduellement d'avant en arrière, sur les 12 à 15 premiers segments.

Par ses crochets aviculaires thoraciques à long manubrium, cette espèce rappelle la *Potamilla Casamancensis* Fauvel<sup>(1)</sup> qui, par la disposition longi-

(1) P. FAUVEL, Les Annélides Polychètes de la Casamance rapportées par M. Aug. Chevalier, *Bull. de la Soc. linn. de Normandie*, 5° série, 5° vol., 1901, p. 101, fig. 46-55.

tudinale des soies du premier segment thoracique, rentre plutôt dans le genre *Hypsicomus* Grube. Des soies semblables s'observent chez l'*Hypsicomus lyra* Percy Moore and K. J. Bush <sup>(1)</sup>.

GENRE **Branchiomma** Kölliker, Claparede rev.

**Branchiomma Claparedei** nov. sp.

Les deux lobes dorsaux de la collerette sont largement séparés l'un de l'autre; ceux de la face ventrale, plus rapprochés l'un de l'autre, se terminent par une pointe mousse peu saillante. Chacun des lobes présente deux échancrures latérales,

Treize branchies de chaque côté; à mi-hauteur environ, bande assez large pigmentée en violet foncé, affectant l'axe et les barbules. La palmure est très peu développée. Au voisinage du sommet de chaque branchie, un œil volumineux au-dessous duquel finissent les barbules qui décroissent graduellement de longueur dans la partie terminale. La lèvre dorsale se continue de chaque côté dans les palpes qui s'effilent assez brusquement en une longue pointe fine dont le sommet ne s'élève pas au-dessus du quart inférieur de la hauteur totale des branchies.

Le premier des huit segments thoraciques, soudé avec la collerette, porte de chaque côté un faisceau dorsal de soies; les autres segments du thorax ont, en outre, des tores ventraux. Dans les faisceaux dorsaux, deux sortes de soies: les unes, limbées des deux côtés, infléchies à leur extrémité distale; les autres, spatulées avec le rachis un peu renflé au dessous du sommet brusquement étiré en pointe fine. Aux tores ventraux, deux sortes de soies également: des crochets aviculaires à long manubrium, avec un casque proéminent et des soies en pioche à manche recourbé.

L'interversion des soies se fait au 9<sup>e</sup> sétigère. Aux faisceaux, il n'y a qu'une sorte de soies courbées, étirées en pointe fine, avec un limbe assez large; aux tores dorsaux, des crochets aviculaires seulement avec un manubrium très réduit.

Deux exemplaires de cette espèce ont été recueillis dans les perforations de la base d'un Porites du récif du Marabout et d'un autre du Grand Récif des îles Musha. La longueur du premier de ces deux exemplaires est de 30 millimètres pour le corps seul, de 7 millim.  $\frac{1}{2}$  pour les branchies; le maximum de largeur est de 2 millim. 8. La face interne de la collerette et le panache branchial sont seuls pigmentés en violet foncé.

Par la position de l'œil situé relativement loin de l'extrémité de la branchie, l'espèce décrite ci-dessous se rapproche surtout du *Branchiomma vi-*

(1) J. PERCY, MOORE and K. J. BUSH, Sabellidae and Serpulidae from Japan, with Descriptions of new Species of Spirorbis, *Proced. of the Acad. of nat. Sciences of Philadelphia*, January, 1904, p. 161, pl. XI, fig. 7-13.

*gilans* Claparède<sup>(1)</sup>. Elle en diffère par la collerette et par les soies. L'habitat est très différent dans les deux espèces.

***Branchiomma mushaensis* nov. sp.**

Un sillon médian profond s'observe sur la face dorsale de la collerette soudée intimement, comme d'ordinaire, au premier segment; une autre échancrure de chaque côté sépare deux petits lobes intercalaires médians. La même particularité s'observe sur la face ventrale. Deux palpes larges et courts, creusés en une grande gouttière, s'attachent par leur bord inférieur à la lame basilaire branchiale correspondante.

Une vingtaine de branchies de chaque côté. Tout près du sommet, un œil composé, au niveau duquel cessent les barbules. Les dimensions de cet œil diminuent graduellement de la face dorsale à la face ventrale; les dernières branchies ventrales sont dépourvues de cet organe visuel.

Au premier segment, un petit faisceau de soies capillaires plus éloigné du plan médian de symétrie que celui du second segment; aux sept autres segments thoraciques, un faisceau dorsal et un tore ventral de chaque côté. Au faisceau dorsal, deux sortes de soies : les unes limbées et coudées, les autres en spatule avec une pointe fine légèrement courbe. Au tore ventral, deux sortes de soies également : des crochets aviculaires à manubrium assez long et des soies en pioche. L'interversion des soies se fait en arrière du 8<sup>e</sup> segment thoracique. Aux faisceaux ventraux de l'abdomen, soies limbées et coudées, présentant quelques variations, mais appartenant toutes au même type. Aux tores, une rangée de crochets aviculaires à casque plus proéminent, à manubrium plus court que dans ceux du thorax.

Un exemplaire entier de cette espèce a été trouvé dans un *Pocillopora* du Grand Récif des îles Musha. Comme chez les autres Sabelliens perforants, le tube est à paroi mince et semi-transparente; il s'applique assez étroitement sur le corps de l'animal.

Le panache branchial est d'un rouge vineux sombre. La pigmentation a la même teinte sur la face dorsale du thorax; elle s'éteint presque complètement sur les premiers segments abdominaux. Sur la face ventrale, elle s'atténue plus rapidement encore d'avant en arrière. Les parapodes des premiers segments forment des plagues incolores qui se détachent nettement de chaque côté.

Par la position subterminale des yeux, ce *Branchiomma* se rapproche du *Branchiomma vesiculosum* Montagu<sup>(2)</sup>, dont il diffère par la collerette, par

(1) ED. CLAPARÈDE, Les Annélides Chétopodes du golfe de Naples; supplément; *Mém. de la Soc. de Physique et d'Hist. natur. de Genève*, t. XX, 1870, p. 501, p. XIV, fig. 3.

(2) Voir pour la bibliographie : BARON DE SAINT-JOSEPH, Les Annélides Polychètes des côtes de Dinard, 3<sup>e</sup> partie, *Ann. des Sc. natur., Zool.*, 7<sup>e</sup> série, t. XVII, 1894, p. 300, pl. XI, fig. 303-314.



les soies et par les caractères des branchies; il rappelle également le *Branchiomma suspiciens* Ehlers<sup>(1)</sup>, dont il s'éloigne par la forme de la collerette et par les caractères des faisceaux dorsaux.

GENRE **Dasychone** M. Sars.

**DASYCHONE CONSPERSA** Ehlers.

E. Ehlers, Florida Anneliden, *Mem. of the Mus. of compar. Zoölogy at Harvard College*, vol. XV, 1887, p. 266, Taf. 54, fig. 1-6.

J'ai trouvé trois exemplaires de cette espèce dans la masse compacte de Porites provenant l'un du récif du Météore, le second du récif Bonheure, le troisième du Grand Récif des îles Musha.

**DASYCHONE LUCTUOSA** EHRENBERG Grube.

Ed. Grube, Beschreibungen neuer oder wenig bekannter von Herrn Ehrenberg gesammelter Anneliden des rothen Meeres *Monatsber. d. K. preuss. Akad. der Wissenschaft*; Jahrg., 1869, Berlin, 1870, p. 517.

Cette espèce a été découverte à Tor par Ehrenberg. M. le D<sup>r</sup> Jousseaume en a rapporté un exemplaire de Périm, en 1894; j'en ai moi-même recueilli un certain nombre en 1904, dans les récifs du Marabout, Pascal, de la Mission, du Héron, Bonheure et Ormières (baie de Djibouti).

GENRE **Laonome** Malmgren, char. emend.

**Laonome elegans** nov. sp.

La partie antérieure du corps est entourée par une collerette bien développée, plus saillante, mais moins profondément échancrée sur la face ventrale que sur la face opposée. Chaque lobe branchial porte 13 branchies réunies à leur base sur une très faible hauteur. Les barbules disparaissent sur une assez grande longueur à l'extrémité libre de la branchie graduellement effilée. Le bord postérieur de chaque barbule se prolonge en une lamelle à contour arrondi qui se place en dedans de la barbule la suivant immédiatement. Tous ces lobes basilaires forment de chaque côté, en s'imbriquant, comme une membrane continue à la base des barbules.

À l'intérieur des branchies, du côté dorsal, une mince membrane se reliant aux branchies se prolonge en deux palpes s'emboîtant réciproquement par leurs parties basilaires élargies et concaves.

Le premier segment thoracique fusionné avec la collerette ne porte qu'un faisceau de soies capillaires un peu moins développé et un peu plus éloigné

<sup>(1)</sup> E. EHLERS, Neuseeländische Anneliden, *Abhandl. d. K. Gesellsch. d. Wissensch. zu Göttingen, math.-phys. Klasse*, neue Folge, Bd. III, n° 1, 1904, p. 62, Taf. 9, fig. 16.

du plan de symétrie que ceux des segments suivants. Aux faisceaux dorsaux, deux sortes de soies : 1° des soies limbées, plus ou moins recourbées à l'extrémité libre ; 2° des soies en spatule. Aux tores ventraux des segments thoraciques, une seule rangée de crochets aviculaires rappelant ceux de certains Térébelliens. La dent principale est surmontée par quatre autres dents de taille graduellement décroissante vers le vertex. L'interversion des soies se fait en arrière du 8° segment thoracique. Les soies des faisceaux ventraux sont toutes limbées ; c'est dans la partie postérieure du corps qu'elles sont le plus saillantes, Les crochets des tores abdominaux sont de même forme que ceux du thorax.

J'ai recueilli un certain nombre d'exemplaires de cette espèce dans les sables vaseux situés à l'ouest de Djibouti. Dans une pêche pélagique nocturne, à la surface, j'ai pris, le 18 janvier 1904, un exemplaire jeune de cette espèce. Ces Sabelliens vivent isolés, complètement enfouis dans le sol, à mer basse ; ils n'ont pas de tube comparable à celui de leurs congénères, mais seulement une très mince enveloppe, incolore, translucide, assez étroitement appliquée sur le corps et qui se recouvre de grains de sable fin, de sorte que l'animal paraît entouré d'un fourreau de sable adhérent directement au tégument.

À l'état vivant, le corps est de couleur rose tendre, de même que les branchies ; chez quelques individus, on remarque des zones incolores et d'autres teintées en ocre alternant régulièrement sur les branchies. L'un des plus grands individus mesure 15 millimètres de longueur pour le corps seul, 7 millimètres pour celle des branchies ; la largeur, qui est assez uniforme, ne dépasse en aucun point 2 millim. 2.

Le *Laonome elegans* nov. sp. décrit ci-dessus se rapproche un peu du *Laonome tridentata* J. Percy Moore et K. J. Bush <sup>(1)</sup>.

#### GENRE **Eurato** de Saint-Joseph.

##### **Eurato Sancti-Josephi** nov. sp. <sup>(2)</sup>.

Les deux lobes dorsaux de la collerette qui est peu élevée délimitent une profonde dépression où aboutit le sillon copragogue. Sur la face ventrale, l'échancrure se continue jusqu'à la ligne qui sépare, de ce côté seulement, la collerette du premier segment qui, partout ailleurs, restent intimement unis.

Les deux lames basilaires arquées sur lesquelles s'insèrent les branchies sont réunies du côté du dos par une lame médiane. La palmure a 6 millimètres de hauteur, soit environ le septième de la hauteur des branchies.

(1) J. PERCY MOORE and K. J. BUSH, *loc. cit.*, p. 164, pl. XII, fig. 44.

(2) Espèce dédiée à M. le baron de Saint-Joseph, auteur de mémoires très importants relatifs aux Annélides polychètes des côtes de France.

Chaque lame porte une trentaine de branchies. Les barbules s'étendent presque jusqu'au sommet des axes branchiaux. La lèvre dorsale est surmontée par deux palpes très longuement étirés, creusés en gouttière sur leur face interne et pigmentés en ocre sur la face opposée. La lèvre dorsale se relie de chaque côté par une membrane assez large au bord de chaque lame branchiale correspondante. La lèvre ventrale présente ventralement deux replis symétriques en forme de poches ouvertes vers l'extérieur.

Le premier segment thoracique n'a qu'un faisceau dorsal de soies limbées, plus ou moins arquées, toutes du même type. Aux tores ventraux des segments suivants il n'existe qu'une seule rangée de crochets aviculaires à manubrium assez long.

L'interversion des soies a lieu en arrière du huitième segment thoracique. Les segments abdominaux, au nombre de 116 dans l'exemplaire étudié, ont les mêmes soies que dans le thorax, tant aux faisceaux ventraux qu'aux tores dorsaux. On observe une petite tache sombre au bord inférieur de chaque tore uncinigère.

Les anomalies de segmentation sont très fréquentes dans cette espèce.

M. le Dr Jousseume a rapporté de Périm, en 1895, un exemplaire de grande taille de cette espèce; M. H. Coutière en a recueilli un autre à Djibouti en 1897. J'en ai moi-même trouvé un grand nombre en 1904, dans les récifs du Marabout, Pascal, de la Mission, du Héron, du Pingouin, du Météore et dans le grand récif des îles Musha, à des profondeurs variables ne dépassant pas 20 mètres. J'en ai également pris un bel exemplaire dans un canal de l'*Hircinia echinata* Keller. Le tube ressemble beaucoup à celui de la *Sabella pavonina* Savigny de nos côtes.

Le corps est pigmenté en rouge brun généralement, quelquefois aussi en brun violet; les taches pigmentaires sont très irrégulières, tant pour la forme que pour les dimensions. Le panache branchial est parcouru par des bandes violet clair alternant avec des zones incolores. A la base, on observe fréquemment une bande d'un violet plus foncé que sur le reste. L'un des exemplaires les mieux conservés, non le plus grand, a les dimensions suivantes : longueur (sans les branchies), 67 millimètres; longueur des branchies, 40 millimètres; largeur (maximum), 10 millimètres et demi.

Par l'ensemble de ses caractères, ce Sabellien se range dans le genre *Eurato* de Saint-Joseph<sup>(1)</sup>; il se rapproche de la *Sabella melanostigma* Schmarda<sup>(2)</sup> qui a été étudiée à nouveau par Ehlers<sup>(3)</sup>. Il s'en sépare par les caractères des soies et par ceux des branchies. Ehlers a reconnu que l'espèce de Schmarda ne rentre ni dans le genre *Sabella* Malmgren ni dans le genre *Laonome* Malmgren.

(1) BARON DE SAINT-JOSEPH, *loc. cit.*, 1894, p. 249.

(2) L.-K. SCHMARDA, *loc. cit.*, 1861, p. 36.

(3) E. EHLERS, *loc. cit.*, 1887, p. 263.